A BOARDING SCHOOL TYPE.

Girls Who Fall in Love with Each Other.

It may not be known to many readers—and especially to those to whom the inner life of a girls' boarding school is a sealed book—that at the present moment there are hundreds, and indeed thousands, of cases of two girls who genuinely "love" one another, or at any rate act as if they do, and believe they do.

This "love" is, so far as its signs and symptoms go, as fervid and soul stirring as the love between the normal lad and lass; it is characterized by similar jealousies and heart burnings, and is of equal if not greater intensity. In one respect these irregular "love affairs" differ from the normal ones. It is almost always the case that the love on one side is much more demonstrative and passionate than the other; that is to say, the "lovers" seem always to remain at the wooing stage, the one being coy, "stand-offish," or cold, while the other is ardent, aggressive almost, and intensely jealous.

The type of girl who "falls in love" with one of her own sex is not usually difficult to recognize. She is highly nervous, or "highly strung," as it is called, and is characterized by weakness of the emotions, hysteria, and morbidity. She is generally extremely diffident in the presence of those of the opposite sex, to whom she is an object of little or no interest, particularly, perhaps, as she is usually plain in face and awkward and clumsy in carriage.

She affects the weaker and more emotional of our poets and novelists, and is seldom quite robust in health or active in outdoor sports. The girl for whom she develops the tender passion is nearly always older than herself, often considerably so, it having been noticed that the governesses in schools are often marked out for adoration by those girls who love girls. The wooed one is of somewhat the same type, but her greater age and often her greater self-respect prevent her from manifesting her feelings in quite so marked a manner as her more juvenile wooer.

I have recently read some of the letters written by one girl to another, which are for all the world cast in the same mold as are the passionate and often senseless epistles which are read to the huge amusement of jury and spectators alike on the occasion of breach-of-promise trials. "My dearest," one runs, "I lay awake thinking of you and you alone, nearly all last night. I wonder if you were thinking of me. I do wish I were certain that you loved me as I love you!" and so on ad nauseam. The other letters are really all on a par, and it would be uninteresting to quote from them.

But it is not in letters alone that these extraordinary weak-minded maudlin "love." An acquaintance of mine, who is a governess in a girls' boarding school, overheard the following sensible dialogue between two girls, aged respectively 15 and 17: Younger Girl—Oh, Katie, I do wish you knew how I adore you! I love you better than anyone in the whole world." Elder Girl—"Hush, Lucy, dear—think of your mother!"

There is no exaggeration in this picture of girl lovers. Every boarding school furnishes examples of this morbid and abnormal affection; and although the normal, healthy-minded, tennis-playing, cycling, athletic, studious, or domesticated girl would shudder at the bare idea of such foolishness, there are many and many girls who possess none of these steadying and physical and mentally strengthening attributes. These usually become the typical confirmed old maid, whose affection is ultimately bestowed upon a favorite cat or an overfed dog, which she probably "adores" in much the same way as she loved her school companion in her younger days.—N. Y. Times.

Pride Before a Fall.

Just before a recent dinner given in honor of a colonial magnate, a young swell, whose chief claim to distinction seemed to be the height of his collar and an eyeglass, addressing a stranger, said:

"Beastly nuisance, isn't it? Spoke to that fellah over there—took him for a gentleman—and found he had a ribbon on his coat; some blooming head waiter, I suppose?"

"Oh, no," replied the other, "that's Blank, the guest of the evening."

"Dash it all, now, is it?" said the astonished swell. "Look here, old fellow, as you know everybody, would you mind sitting next me at dinner and telling me who every one is?"

"Should like to very much," replied the other man, "but you see I cannot. I'm the blooming head waiter!"—Answers.

Thief-Proof.

A thief-proof hennery has been contrived by a man in Cartersville, Ga. He bought a gallows on which a man had been hanged, and constructed a chicken house of the lumber. That was some years ago. No colored man will go within a block of that hennery at night, and no chickens have been stolen from it.

MOUNTAIN OF MADNESS.

A Peak in Kerry County, Ireland, That Makes Men Insane.

The mountain of danger and dread is Slieve-na-Guile, in the Irish county of Kerry. The name, "Slieve-na-Guile" signifies, in Gaelic, "Height of Madness;" and an appropriate name it is, if one believes the stories told by travelers and the local peasantry. It is an accepted tradition that any person reaching the topmost peak of Slieve-na-Guile becomes instantly insane, and continues in a state of instanity until taken at least five Irish miles from the dreaded mountain. Curiously enough, staid history lends its support to this wild legend. Only one year ago an American tourist of position and standing in his own country got lost while traveling through Kerry, and inadvertently scaled Slieve-na-Guile. A searching party set forth, and after many days, found him a raving lunatic, on the barren wastes of the mountain. Again, not many months since, the political prisoner, Whitestone, on being released from Dartmouth jail, and while waiting for an American steamer became lost on the "Height of Madness." He also was discovered entirely crazy. But when both of these persons were brought to a safe distance from the mountain they at once recovered their full mental powers. During the past 100 years it is calculated over 80 wanderers have been overtaken with madness while crossing the mountain.

Of course, the peasantry ascribe to Slieve-na-Guile magical qualities, and declare that it was solemnly cursed long centuries since by St. Brendan, the fabled first discoverer of America. But common sense has another explanation of the mystery. So utterly desolate and barren is the mountain, and so constant are the rains which fall upon it and the mists which envelop its miles of moor and heather, that a stranger easily loses his way upon the summit. Sense of locality once lost upon Slieve-na-Guile, the wanderer in nine cases out of ten finds himself a prisoner, unable to leave those dreary solitudes. Wet to the skin, shivering and hungry, he roams from spot to spot, until finally his mind gives way under the hopeless struggle to escape, and he becomes temporarily insane. Rescue, restoratives and food soon bring him back to sanity again.—Cincinnati Commercial Tribune.

SHE DOESN'T KNOW YET.

Meeting Was Stampeded Before Her Question Was Answered.

There had been several good speakers before Miss Susan Bloomfield pulled down her vest, ran a finger around the edge of her collar, and advanced to the edge of the platform. upon her chin and cheeks, and a complexion like a piece of breakfast bacon; but she had a convincing way of shaking the index finger of her right hand, and she was frequently applauded by her enthusiastic sisters.

After she had dwelt at length upon the injustice of depriving women of the privilege of suffrage and had held man up as an infernal animal, whose speedy extermination was all that could possibly save the world from going to destruction, she exclaimed:

"And now they want to tell us what we must wear! (Laughter.) They seek to measure our skirts for us and to dictate the style of our sleeves! (Groans.) Shall we submit tamely to the oppressions? (Cries of No; no!) Shall we permit these bipeds, who, according to one of their own number, have descended from monkeys (hilarious shouts) to foist their ideas of beauty upon us? And this brings me to the main point of my argument. What makes women beautiful? That is the question—what makes her lovely? What—"

But at this point a meek-looking man who had been listening quietly to the roasting of his brothers arose and said:

"Girls, if any of you know, don't keep it back. Tell her. Don't let her go away from here without knowing, if you can help it."

He then grabbed his hat and ran, and the meeting broke up in wild confusion.—Philadelphia Times.

Dickens and His Friend.

An incident illustrating Charles Dickens' chivalry to an absent friend is related. Sims Reeves had been engaged to sing at a certain dinner, but was unable to be present on account of a sore throat. Dickens announced this, and the announcement was received with a general laugh of incredulity. This made Dickens very angry. "My friend, Mr. Sims Reeves," he said, "regrets his inability to fulfill his engagement, owing," he added, with great severity, "to an unfortunately amusing and highly facetious cold."

Girls, Learn to Cook.

Every girl imagines that she can become an experienced cook after she gets married, without previous practice. Still, it is demanded that the man have practice in his trade or profession before trying to earn a living.—Atchison Globe.

HIGH PRICE FOR DITTO.

Housewife's Experience in Getting Ingredients for Chow-Chow.

What is the power of a ditto mark? A nice housekeeper in this city knows more about it than she did once.

It was the time of year when mustard, cloves, cassia, bell peppers, vinegar, and the other fixings that go with cucumbers, tomatoes, cauliflower, button onions, celery, etc., were seething in the pot and the pickle jar was yawning with open mouth to receive them. A good recipe for mixed pickles or chow-chow was at a premium just then. The lady referred to above had a receipt for chow-chow which ran something like this: Cauliflower, three heads; button onions, two quarts; small cucumbers, two quarts; bell peppers, six; celery seed, one ounce; white mustard seed, one ounce; curcuma seed, one ounce, and so on.

Now everything went well until she asked her grocery man to bring these materials to her. He said he got everything all right until he struck curcuma seed. The druggist, when he got the rest of the things, said he didn't keep curcuma seeds. "Never mind," said she, "I'll get those myself the next time I go uptown."

Accordingly, she soon called on a leading druggist for curcuma seeds, one ounce, holding the recipe in her hand and reading from it. He blandly said he never had a call for them before, but would order some and have them in a day or two. She waited a proper length of time and called again. The druggist referred to his bill and read a footnote which said: "None in this city; will try Boston." Boston could not furnish them, but would try New York. New York responded: "Can't find; would probably cost one dollar or more an ounce, if obtainable."

Not long after her husband dropped into another drug store one evening, and the conversation was running on the expensiveness of some kinds of drugs, and he joined in with a bit of his wife's experience on curcuma seeds. The druggist listened intently to the yarn and said quietly: "There must be some mistake about this—it is not curcuma seeds that you want—it is curcuma, ground curcuma. I sell lots of it every day for coloring chow-chow yellow."

"I don't care," said he, "the recipe reads:

Celery seed, one ounce.
Curcuma " "

"I've read it a dozen times, and if those ditto marks don't call for curcuma seeds then I don't know how to read English."

So the pursuit of curcuma seed was dropped, and he carried home some [illegible] the chow-chow and it was lovely.

Now the point of this is that the curcuma root is the part used. It grows in China, Japan, Ceylon and East India countries in general, and is an ingredient in the famous "curry powder" of the orient. When it is dried it has a taste like ginger root and is consumed in great quantities by the natives of the countries where it grows as a condiment. It is perfectly harmless and is used entirely in this country to give the bright yellow color to chow-chow and pickles in general.

It is a tuberous plant and is wholly propagated from the root, which makes it unnecessary to save the seeds, which are few and entirely useless. This is why they would cost one dollar an ounce if they could be obtained.—Lewiston Journal.

THE WRONG NUMBER.

Advantages and Disadvantages of the Telephone in Private Houses.

A young woman who lives at No. 17 Blank street left an order at a downtown grocery and when the time for the delivery wagon to appear had passed she grew anxious and hastened to the nearest telephone.

Perhaps in her nervousness she spoke indistinctly to the exchange girl. Anyway this is the conversation which ensued:

"Hello! Why didn't you send your wagon to No. 17 Blank street?"

"Wait a moment—Hello! I don't find any such street on our order book. What's the name of the party?"

"The name is Wigglesworth. I gave the order myself."

"That's funny. Old person or young person?"

"Young person."

"What style did you order?"

"What style? Why, I ordered a lot of things and you promised they'd come up on the first wagon."

"Say, I guess you've made a mistake."

"No, I haven't. The mistake is yours."

"Who do you think you are talking to?"

"Why, to Simpson's—the grocer."

"No, you're not. You're talking to Thompson, the undertaker."

Br-r-r-r-r! and the bell rang off.—Cleveland Plain Dealer.

—People pretend to be very anxious to go to church when the preacher is taking his vacation.—Washington Democrat.

'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEAN

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne. $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quartrième District, sur la rue Prytania.

Entre les rue Harmonie et Pleasant, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue St-Charles.

William G. Taylor vs Warren H. Moise et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 13 janvier 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations là dessus et tous les droits et privilèges là dessus appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Harmony, Prytania, Pleasant et St-Charles: ledit morceau ou portion de terre étant à une distance de soixante-dix pieds de l'encoignure des rues Harmony et Prytania et mesurant cinquante pieds de face à la rue Prytania sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo, anciennement notaire en cette ville, le 5 février 1862.

Deuxièmement—Un autre morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant dix pieds de face à la rue Prytanée sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. La dite portion de terre sur le coté près de la rue Harmonie est à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et il est aussi contigu à la propriété premièrement décrite.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James B. Rouser, jr, avocat du plaignant.
11 dé—11 12 17 24 31—jan 7 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

VENTE CONTINUEE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lundi soir, 13 décembre.

Livres de prières, Bibles, livres d'heure Livres d'enfants, lots choisis.

Mardi soir, 14 décembre.

Porte-monnaies, papeteries, et papier à écrire.

Mercredi soir, 15 décembre.

Auteurs connus, albums, papetterie.

CONTENU DU MAGASIN DE LA LIBRAIRIE WHARTON,

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureaux 143 rue Carondelet, le LUNDI 13 décembre 1897, à 7:30 heures P. M. et continuant tous les soirs à la même heure pendant la semaine, sur les lieux à l'encoignure des rues Baronne et Canal, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C en date du 26 novembre 1897, No 54,246 du dossier dans l'affaire de George F. Wharton vs ses créanciers, il sera vendu—

Le contenu entier de la Librairie Wharton, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant, avant livraison.

22 déc—12 13 14 15

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—L'ELEGANTE—

Demeure à deux étages et emplacement pour affaires

—ENCOIGNURE DES RUES—

POYDRAS ET FRANKLIN.

Succession de Mme Mary McDermott

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 54,410.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le LUNDI 14 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, siégeant en place de l'Hon. B. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, maintenant absent en vacance, daté et signé le 12 octobre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Pauldée, Franklin et Liberté, désigné par le numéro un, lequel forme l'encoignure des rues Poydras et Franklin, et mesurant vingt cinq pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Poydras et environ la même largeur dans le fond, faisant face à une allée commune à l'usage dudit lot et autres, sur quatre-vingt un pieds deux pouces de profondeur et de face sur la rue Franklin et quatre-vingt-un pieds sept pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté, le tout, plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une grande résidence en bois ardoisée, contenant grand magasin et dépendances et très grandes et belles résidences en haut, et est le meilleur emplacement d'affaires dans le Premier District.

Conditions—La moitié ou plus ou tout comptant, la balance s'il y en a à un ou un et deux ans, garantie par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et 10 pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

Acte de vente par devant Fred Zeagel, N.P., aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 14 21 28—déc 5 12 à date

ATTENTION!

Méfiez-vous des PIRATES et des FILOUS parmi les solliciteurs d'annonces. La fièvre jaune ne les a pas tous tués. Il faut les tenir à distance. A propos, l'avez-vous déjà commandé? Si non, pourquoi? Le "Directory" (Bottin) de Soards complet pour la Nouvelle-Orléans, année 1898, sera prêt à être livré aux souscripteurs vers le 10 février, prix $6. Transmettez vos ordres par carte postale. Le Guide des affaires pour 1898, prix $1, révisé et augmenté, sera publié vers la même époque. Ainsi, envoyez vos commandes promptement, adressez "Soards' Directory office," 606 place Commerciale.

21 nov—2em

Bureaux de la "National Debenture Redemption Co., Ltd," Nouvelle-Orléans 28 novembre 1897—Une réunion des actionnaires de cette corporation sera tenue le jeudi 23 décembre 1897, à 7 heures 30 P. M., aux bureaux de la compagnie No 737 rue Gravier, dans le but d'amender les articles VI, VII et VIII de la charte de cette corporation.

LEWIS W. BARTLETT,
Secrétaire et Trésorier.

23 nov—1m

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emmanuel Steinhardt, receveur du "Independent Cotton Oil Company Limited" de ses recettes et déboars pour le mois de juin 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Dinkelspiel et Hart

11 déc—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Annie E. Hand, épouse de John J. Finn.

No 54,649—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

LOTS DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT A L'ENCAN,

MERCREDI, 15 DECEMBRE 1897,

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS ALEXANDRE A. LESSEPS—Encanteur, bureau No 230 Passage de la Bourse le MERCREDI, 15 DECEMBRE 1897, à midi, à la

BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS

NO 717 RUE COMMUNE

Entre les rues Carondelet et St-Charles.

En vertu et conformément à un ordre de l'HONORABLE GEO. H. THEARD, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'HONORABLE T. C. W. ELLIS, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en vacances, daté et signé le 10 novembre 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessous numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la succession ci-dessous désignée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues CANAL, GASQUET (maintenant AVENUE CLEVELAND), CLARK et GENOIS, et désignés par les numéros un et deux, mesurant chacun trente pieds dix pouces de face à la rue du CANAL sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles; Lot No 1 formant l'encoignure sud ouest des rues CANAL ET CLARK.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant JULES F. MEUNIER, notaire.

12 nov—12 18 25—dec 2 9 12 16

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente et Terres de Prairie

—Dans les—

Paroisses Vermillion et Avoyelles.

Succession de Laurent Lacassagne.

A L'ENCAN.

No 48,277—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B".

PAR JOHN O'CONNOR & CO., ALFRED O GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune—JEUDI, 16 décembre 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 5 novembre 1897, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Dans la paroisse Avoyelles.

Les diverses étendues de terre situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et décrites comme suit:

1° La moitié ouest de la section — et la moitié sud du quart sud est de la section 20, dans le comté deux sud, range cinq est, contenant quatre cent dix 70-100 acres.

Le tout de la section vingt-neuf, dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant six cent quarante-deux 68-100 acres.

La moitié ouest et du quart sud-ouest de la section vingt et un, la moitié ouest du quart nord ouest de la section vingt-huit, la moitié nord du quart nord ouest et le quart nord-ouest du quart nord ouest de la section trente-deux, et la moitié [illegible] dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant trois cent soixante et un 10-100 acres.

La moitié est du quart nord-est et du quart sud-est de la section dix-neuf, le quart nord est de la moitié est du quart sud est de la section trente, dans le comté deux sud étendue cinq est, contenant quatre cent quatre-vingt 92-100 acres.

La moitié nord et le quart sud ouest du quart nord est et de la moitié ouest du quart sud est de la section trente-et-un, comté deux sud, étendue cinq est, contenant deux cents et 85-100 acres.

Le tout de la dite terre étant dans le district sud ouest de la Louisiane, et comprenant en tout, deux cents quatre-vingt dix 25-100 acres, enregistrée dans le livre des aliénations W. W. aux pages 214 et seq. du bureau des transcrits de la paroisse Avoyelles.

2° Lots neuf et dix de la section 10, comté deux sud, étendue cinq est, contenant quatre-vingt 31-100 acres.

Les lots 11 et 12 de la sect on 21, comté deux étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 20-100 acres.

Lots 13 et 22 de la section 28, comté 2, étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 24-100 acres

Lots 13, 15, 20, 21, 23, 24, 29 et 30 de la section 29, étendue 2, étendue sud 5 est, contenant trois cent vingt et un et 28-100 acres d'après le plan fait par S. B. Robertson, voyer, enregistré dans le livre des transferts W. W. page 449 et seq. du bureau des transcrits de la paroisse Avoyelles, montant à cinq cent-soixante deux 2-100 acres.

3° Une certaine étendue de terre, située et étant dans la Paroisse de Vermillion dans cet état, dans un endroit nommé Hebert Cove, étant en partie du bois de charpente et en partie des terres de prairie, mesurant trois et demi arpents de face par vingt huit arpents de profondeur bornée à la partie supérieure par les terres de L. T. Briggs, et à la partie inférieure par les terres de Albert C. Hebert, à l'est par les terres de Mme Monro LeBlanc et à l'ouest par les terres de Edmund Hunsbury ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent; la dite étendue de terre et mieux désignée et connue dans l'arpentage des Etats-Unis, comme la première moitié de la moitié est du quart nord est et la moitié est de la moitié est du quart sud est de la section 30, comté 13, sud de l'étendue 3 est.

Conditions de la vente—Comptant; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigi les pour l'année 1897 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Andrew Hero, jr, notaire.

12 nov—12 18 25—3 9 16

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage rue Kerlerec, près Dauphine.

Succession de Mme L. M. McDonnell.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 2 décembre 1897, in re succession de Mme L. M. McDonnell [No 54,468 du Dossier] il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, anciennement Histoire, Dauphine, anciennement Grande Hemmes, Bourgogne, anciennement Crape et Bourbon, anciennement Bagatelle, désigné comme lot No 3 et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Kerlerec, 95 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine, 63 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne et 39 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations, connues comme les Nos 923 et 925 rue Kerlerec, consistent en un bon cottage, aisément subdivisé en demeures doubles, cuisines dans le fond, citernes, hangars, etc. Excellente localité, rue pavée en briques vitrifiées, près des lignes électriques, écoles, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèques et lien et privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. J. Lagardeur, Notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à la vente.

3 déc—3 4 5 12 19 26—jan 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Clement Daberiee vs M. et Mme May Harris.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 29,844—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 16 décembre 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux, situés No 429 Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville.

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

LEON MARTINY.
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
7 déc—7 11 16.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District connu comme No 1457 rue Derbigny, entre les rues Kerlerec et Columbus.

Chas J. Theard vs Vve Vincent Roux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, et servitudes qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, lequel lot de terre est désigné par la lettre "A" sur un plan fait par F. A. D'Hemecourt daté le 12 Février 1884 et lequel est annexé à un acte de vente de propriété par Mme Joe Simon Alaix, à veuve Paul Roux, passé pardevant Antoine Doriscourt, notaire le 8 mars 1884. Le dit lot de terre mesure vingt quatre pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Derbigny, sur cent pieds de profondeur sur le côté vers la rue Kerlerec. Soixante sept pied sur une première profondeur sur la ligne du Lot "B" auquel point la dite propriété retreint de quatre pouces, et a une seconde profondeur de trente-trois pieds et vingt quatre pieds onze pouces et six lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 nov—12 13 19 26—3 10 16 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif de plus de $5,000 de Cuirs, etc, Contenu et installation et stock d'un grand magasin de cuirs et accessoires pour souliers

CONSISTANT EN UN

Grand stock de valeur et bien choisi de Cuirs, etc., Veau Russe Black Seal, Kangaroo, Russias, Carribean, Black Enamel, Patent Calf Basket, Viei en couleur, Veau Ox. Blood, Tannés, Dongola Peau de mouton, Cuir verni, Heels Gore, Chevilles en cuivre, Clous en cuivre et en acier, Fil de fer, Facings, Fils, Crochets, Papier Emery, Top pieces, Encres, Welt, Doublures, etc, 3300 paires D 69 semelles, et beaucoup d'autres articles appartenant à ce genre de commerce.

M. J. Drucker vs M. Johnson et al.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 54,591—En vertu d'un ordre de vente daté du 29 nov. 1897, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés le MERCREDI 15 décembre 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

En mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand lot de Cuirs assortis, fins, accessoires, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Rice & Montgomery, avocat pour le plaignant
3 déc—3 4 7 11 12 15

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 4 janvier 1898.—Résidence double en bois et couverte en ardoises, presque neuve, 4 chambres de chaque côté, encoignure St-Claude et Clouet—Propriété de choix dans le Troisième District—Joli voisinage, chars électriques, églises, écoles, marchés, etc., à proximité.

Succession de Margaret Scheffer, épouse décédée de John R. Williams.

No 45,363—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No. 629 rue Commune, le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lequel dit ordre porte la date du 3 août 1897, approuvant et homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant George Montgomery, Esq., notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clouet, Montégut, Remparts et St Claude, désigné par la lettre "E" sur un plan et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, le 26 septembre 1896 annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 2 octobre 1896. Ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Clouet et St Claude et mesure 33 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Clouet par 93 pieds 9 pouces de profondeur et de face à l'avenue St Claude. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois ardoisé, presque neuf, contenant quelque 4 chambres de chaque côté, citernes, hangar double, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant 8 0,0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 0,0 de dépôt du prix d'achat requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Félix J Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 déc—4 5 12 19 26—jan 2 3 4

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDEY,
Agent général pour le Fret et les Passagers.

J. S. LANDEY,
Surintendant.

21 nov—dim et ceam

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée

DANS LES

PREMIER, QUATRIÈME ET SEPTIÈME DISTRICTS.

Maison en bois à deux étages
2028 rue Félicité.

Cottage seul,
2016 rue Félicité.

Maison en bois à deux étages
2022 rue Félicité.

Cottage double
2020 et 2022 rue Saratoga.

Cottage seul
2024 rue Saratoga.

Cottage seul
1725 rue Short.

Entrepôt
742 rue Fulton.

Deux lots vacants
Encoignure des rues Joséphine et Saratoga.

Lot vacant
rue St Andrée près de la rue S Remparts.

Vente en partage
dans l'affaire de
Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy
et als.

A l'Encan — Conditions faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 143 rue Carondelet.—Le MARDI, 4 Janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement rendu le 17 août 1897, et signé le 26 août 1897, No du Dossier 53,251, dans l'affaire de Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy et als, pour un partage, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues S Franklin, St. André et S Remparts, désigné par le No 11 qui mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face au Chemin Félicité, 35 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 103 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne de cô